Ministère de la jeunesse de l'Education Nationale et de la recherche

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

ATTESTATION DE SUCCES à l'EXAMEN ANNUEL

Centre d'enseignement

CODE: 25819

du Havre

de : (1) Algo. Programmation Orienté Internet Serveur A4

Cycle et indice: A4

VALEUR (2)	ANNEE UNIVERSITAIRE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NOTE OBTENUE (/20)
1/2	2003/2004	HURDIEL	Ysabel	24/02/1966	13

Le Professeur,

Le Directeur Régional A.R. N.A.M de Naute Normandie.

L'attestation annuelle sanctionne la réussite à un examen de fin d'année ou aux épreuves (2) Elle représente une valeur ou une demi-valeur seton que l'unité d'enseignement comporte annuelles de cours et les attestations annuelles de travaux pratiques sont distinctes.

(1) Les unités d'enseignement sont désignées par la lettre du cycle suivie d'un indice (A1, A2,... B1, B2,...). Il n'y a aucune relation entre l'indice, qui est un numéro de classification, et la valeur (une valeur entière ou une demi-valeur) représentée par l'unité d'enseignement.

Les attestations des différentes unités de cours d'un même cycle sont en général II ne sera pas délivré de duplicata. Les Maires, les Commissaires de police français, les indépendantes. Par exemple, la possession de l'attestation de la valeur A3 n'implique pas Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies nécessairement la possession des attestations des valeurs A1 ou A2.

de contrôle organisées en cours d'année (note égale ou supérieure à 10/20). Les attestations au moins 40 ou au moins 20 leçons, indépendamment des exercices dirigés qui les accompagnent.

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée.

certifiées conformes.